Envoyé en préfecture le 06/04/2018

Reçu en préfecture le 06/04/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180403-2065-DE

Aff. n°2065

ADMINISTRATION GENERALE

AERO-CLUB DES MOERES – AVENANT N°8 A LA CONVENTION PARTENARIALE POUR LE BREVET DE BASE DE PILOTE

Rapporteur: Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Dans le cadre des actions qu'il mène en faveur du développement des activités touristiques et de loisirs sur le littoral dunkerquois, le Syndicat a conclu le 10 février 2010 une convention de partenariat avec l'aéro-club des Moëres afin de permettre à des jeunes du territoire de bénéficier de formations à la préparation au brevet de base de pilote.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer un nouvel avenant pour l'année 2018.

Le Comité Syndical,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer tout document à intervenir.

ADOPTE

Adressé à M. Le Sous-Préfet Et publié le 0 6 AVR. 2018 Fait à Dunkerque, le 3 avril 2018 POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président,

Frédéric VANHILLE.

Envoyé en préfecture le 06/04/2018

Reçu en préfecture le 06/04/2018

Affiché le

ID: 059-255901506-20180403-2065-DE

République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal Des Dunes de Flandre

EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du Comité Syndical Du Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 26 mars 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

Séance du mardi 3 avril 2018 – 18 h 00

Président: Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire: Madame Alexandra DEMAIRÉ

ETAIENT PRESENTS:

Titulaires: Frédéric VANHILLE - Thierry WALLYN - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Laurent MAZOUNI – Catherine VERLYNDE.

ABSENTS EXCUSES:

Titulaires : Bertrand LEYS - Bernard WEISBECKER a donné pouvoir à Laurent MAZOUNI - Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Frédéric VANHILLE - Paul CHRISTOPHE - Patrice BERTELOOT a donné pouvoir à Catherine VERLYNDE.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

ASSISTAIENT A LA REUNION:

Suppléants: Martine ARLABOSSE - Grégory EVRARD.